
VII. ANNEXES

ANNEXE A — VOTRE FEUILLE DE ROUTE

Cet aide-mémoire a pour but de vous aider à planifier et organiser l'exécution de vos contrats avec la BAD.
Avez-vous....

Au Canada

- Communiqué avec le responsable des projets de la BAD à la Direction de l'expansion du commerce en Afrique (GAT) au ministère des Affaires extérieures (tél.: (613) 990-8133) ou avec le responsable du commerce international au ministère de l'Expansion industrielle et régionale (MEIR) de votre province ?
- Consulté la documentation suivante : le programme annuel de prêt, le dernier résumé trimestriel des projets, les évaluations de projets ?
- Discuté de votre plan de développement de marché avec le responsable des projets de la BAD à la Direction de l'expansion du commerce en Afrique (GAT) ?
- Communiqué avec l'ambassade du Canada à Abidjan (télex 23593) pour obtenir les renseignements concernant le dernier état d'avancement, l'échéancier de préparation et d'exécution probable du projet ?
- Communiqué, s'il y a lieu, avec les ambassades canadiennes ou leurs bureaux dans les pays bénéficiaires du projet de la BAD pour les informer de l'objet de votre visite et fixer un rendez-vous avec les responsables de l'organe d'exécution du projet ?
- Consulté les autorités du pays bénéficiaire du prêt de la BAD au Canada (ambassade, consulat, etc.) pour vous informer des diverses formalités d'entrée dans ces pays (visa, vaccination, etc.) ?

Dans le pays bénéficiaire du projet

- Présenté les références professionnelles de votre société au directeur de projet, laissé une « lettre d'intention » manifestant officiellement votre désir de participer au projet et des brochures sur votre société ?
- Exploré les possibilités et entamé des discussions pour vous associer à une société locale ou vous trouver un agent ?